

ENQUÊTE SNEC 2019

Chauffage collectif et efficacité énergétique

Le SNEC, syndicat de référence des gestionnaires de services dans le domaine de l'efficacité énergétique, mène une enquête sur l'impact des prestations de services énergétiques auprès de ses adhérents.

Cette enquête est la troisième édition après celles de 2016 et de 2017. Elle est réalisée afin d'actualiser les statistiques sur les prestations de services proposées par les membres du syndicat et notamment sur les contrats avec engagements de performance. Comme pour les éditions précédentes, elle a été réalisée par l'institut indépendant i+C.

Résultats de l'enquête



DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE COLLECTIF gérées par les adhérents du SNEC



60 entreprises et 26 000 emplois



Une activité de services d'environ 5 milliards d'euros



70 % du parc collectif



100 000 contrats



207 000 chaufferies



82 GW de puissance

La France compte 33 millions de logements parmi lesquels près de **5 millions d'appartements** chauffés à l'aide d'un système collectif. Au total, le chauffage collectif, segment de marché des adhérents du SNEC, représente **42 TWh**.

Les types de contrats de chauffage

Maintenance des équipements	Suivi et pilotage de l'installation	Pilotage énergétique	Sensibilisation des usagers	Engagements sur les consommations énergétiques	Engagements d'efficacité énergétique	Bouquets de travaux efficaces	Rénovation globale du bâtiment
Contrat de moyens	Contrat de résultats						
	CPE Services : -15 % à -20 % de consommations						
	CPE Rénovation technique : -25 % à -35 % de consommations						
	CPE Rénovation globale : -40 % à -60 % de consommations						

Les contrats de moyens : ces contrats ne prévoient **pas d'engagement de performance énergétique**, seulement des engagements de moyens.

Les contrats de résultats : l'opérateur garantit une **consommation énergétique maximum**, corrigée ou non des conditions climatiques et comprenant ou non un intéressement.

Les Contrats de Performance Énergétique : l'opérateur s'engage sur **une économie réelle** des consommations énergétiques, associée à un plan d'actions de performance énergétique :

- soit sur le pilotage de l'installation, **CPE SERVICES**,
- soit sur les installations techniques (chaudière, réseaux, ventilation...), **CPE RÉNOVATION TECHNIQUE**,
- soit sur la globalité du bâtiment (isolation, menuiseries, étanchéité...), **CPE RÉNOVATION GLOBALE**.

Les contrats avec garanties de résultats, l'engagement pour l'efficacité énergétique



D'ÉCONOMIES SUR LES CONTRATS

AVEC GARANTIES DE RÉSULTATS

Ensemble des bâtiments équipés de chauffage collectif (source CEREN 2016)

125 kWh/an/m²

Bâtiments sous contrat de performance (enquête SNEC 2017)

104,2 kWh/an/m²

Bâtiments sous contrat de moyens (extrapolation à partir des données SNEC et CEREN)

127,8 kWh/an/m²

Ecart entre les contrats avec garantie de résultats et les contrats de moyens

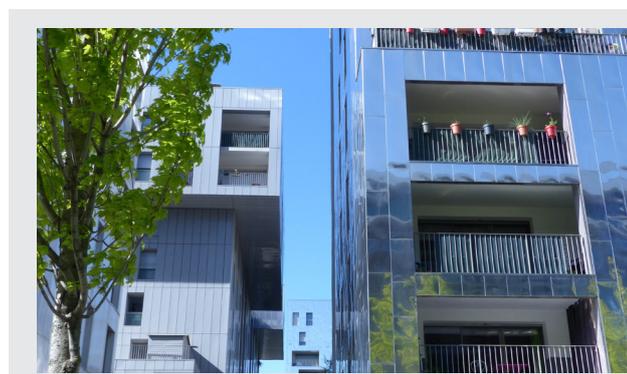
-18 %

Consommation normalisée des logements équipés de chauffage collectif (poste chauffage uniquement)

Le SNEC réalise chaque année, auprès de ses adhérents, une enquête sur l'impact des prestations de services énergétiques exécutées au travers d'un contrat avec garanties de résultats.

L'enquête 2019, sur les données 2017, a été réalisée par l'institut indépendant I+C, avec un panel représentant **33,1 millions de m²**, soit environ **494 000 logements**.

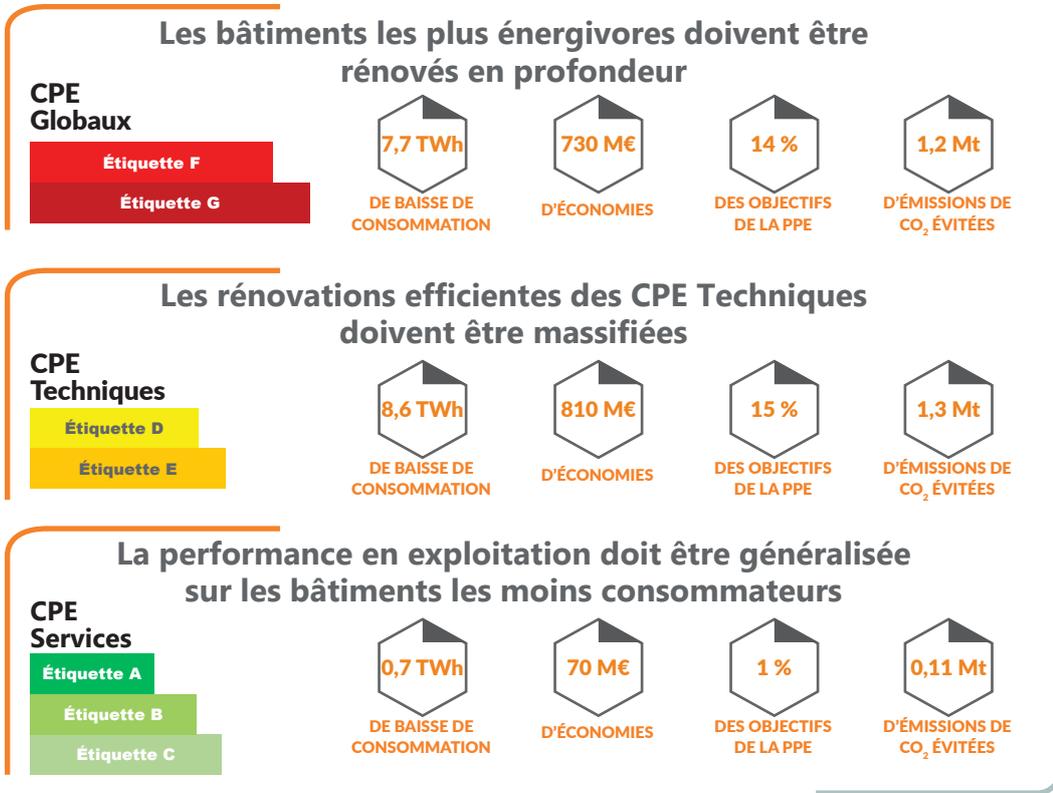
Ces chiffres confirment les résultats de l'enquête SNEC 2017.



Trois actions nécessaires et spécifiques

En s'appuyant sur les résultats de l'enquête et une analyse des statistiques officielles, le SNEC propose une stratégie d'efficacité énergétique appliquée au parc de logements avec chauffage collectif.

Une généralisation de ce plan d'actions aurait un impact significatif sur la transition énergétique :



Le saviez-vous ?



Contexte énergétique

À l'horizon 2030, le parc sera constitué à **85% de logements construits avant la RE 2020 ou même RT 2012**. Il est alors primordial d'engager des politiques d'efficacité énergétique ambitieuses sur le parc existant. La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) prévoit une baisse de la consommation des bâtiments de l'ordre de 12% entre 2016 et 2028.

Il est nécessaire de tenir compte de la croissance du parc, qui représentera au minimum 19 TWh supplémentaires.

En intégrant le phénomène "naturel" de déconstruction-reconstruction du parc, il faudra alors que la rénovation du parc existant permette d'**économiser 55 TWh d'ici 2028**.



L'engagement de performance au service de la rénovation énergétique

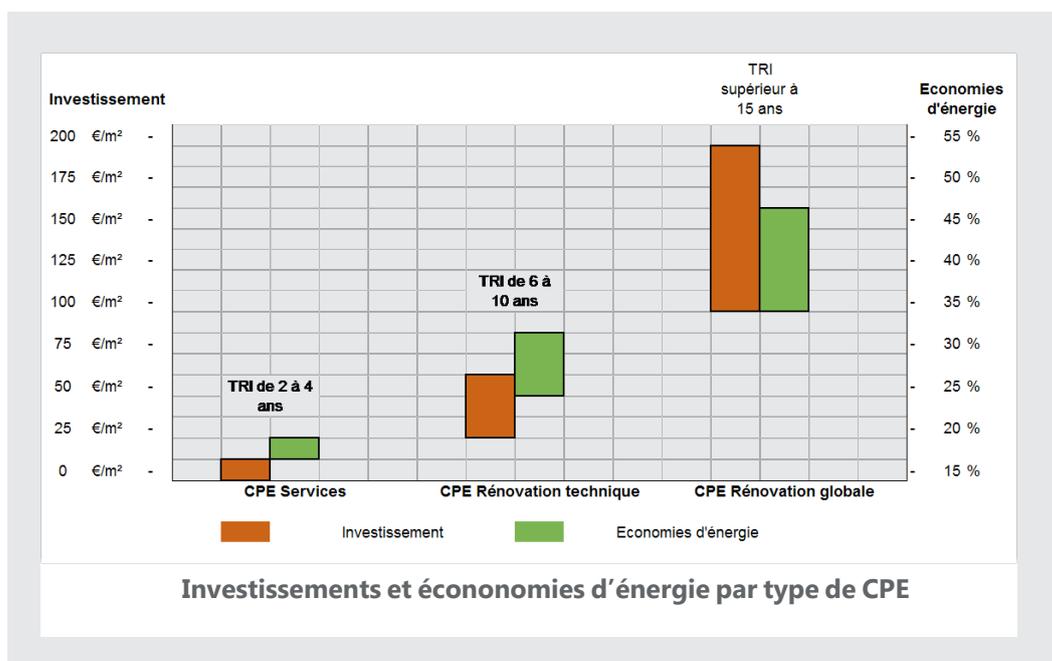
La garantie de résultats en exploitation est la première étape dans la recherche de l'efficacité énergétique. Celle-ci devra, dans la plupart des cas, être complétée par des **travaux de rénovation** permettant d'améliorer la performance intrinsèque du bâtiment.

Deux grandes catégories de rénovations existent. Tout d'abord, la modernisation des installations techniques associée à une garantie de performance énergétique.

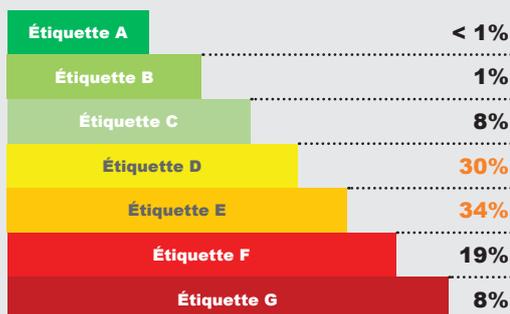
On parle alors de **Contrat de Performance Energétique Rénovation Technique** (CPE Technique). Il est **nécessaire de massifier ces contrats**.

Les travaux de rénovation de l'enveloppe **doivent être adressés aux bâtiments les plus consommateurs** :

Ce sont des **CPE Globaux** car ils font intervenir des travaux d'amélioration sur l'ensemble du bâtiment.



Les logements avec chauffage collectif, un gisement d'économies d'énergie



Dans les logements avec un chauffage collectif (LCC), les consommations de chaleur (Chauffage et eau chaude sanitaire) représentent près de **50 TWh** au niveau national. La consommation énergétique **se concentre à 64%** sur les étiquettes D (30%) et E (34%).

Il y a 3,9 millions de LCC en dessous de l'étiquette C dont **740 000 en de situation de précarité énergétique**. Ce sont ces éléments qui ont permis d'élaborer la stratégie de **massification** en fonction des consommations des logements.

Le SNEC, Syndicat National de l'Exploitation Climatique et de la maintenance, membre de la FEDENE, regroupe une soixantaine d'entreprises de services dans le domaine de l'efficacité énergétique. Leurs activités couvrent l'intégralité de la chaîne de valeur de l'efficacité et de la rénovation énergétique depuis la conception, les travaux de modernisation, l'exploitation et la maintenance, jusqu'à la sensibilisation des usagers aux gestes qui contribuent à l'efficacité énergétique.

Ces entreprises proposent et mettent en œuvre des solutions multi-énergétiques, et garantissent le fonctionnement optimal des installations, les économies d'énergie et la réduction des émissions de CO₂ dans la durée.

